

**Décision du délégué à la sécurité**  
**(Équivalent réglementaire)**

<b>Date :</b>	9 juin 2017
<b>N° de référence de le C-NLOHE :</b>	2017-RQ-0102
<b>Demandeur :</b>	Technip Canada Limited
<b>N° de référence du demandeur :</b>	071656C001-RQF-09
<b>Nom de l'installation :</b>	M/V Maersk Detector
<b>Autorité :</b>	<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador, paragraphe 151(1) et article 205.069</i>  <i>Loi provinciale de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador, paragraphe 146(1) et article 201.66</i>
<b>Règlement :</b>	<i>Article 27 du Règlement sur les installations pour hydrocarbures de la zone extracôtière de Terre-Neuve</i>
<b>Décision :</b>	

Le délégué à la sécurité autorise le demandeur à utiliser les normes de la *Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS)* de l'Organisation maritime internationale (OMI) et le *Recueil de règles applicables aux systèmes de protection contre l'incendie* pour la conception et l'installation de systèmes de protection contre l'incendie au lieu de l'exigence énoncée dans le *Règlement sur les installations pour hydrocarbures de la zone extracôtière de Terre-Neuve* qui stipule qu'un réseau d'extincteurs alimenté en eau doit être installé dans les secteurs d'habitation, sous réserve des conditions suivantes :

1. avant le début du programme, le propriétaire de l'installation et l'autorité de certification doivent confirmer que les systèmes de détection d'incendie et de gaz, les systèmes d'extincteurs d'incendie, les extincteurs d'incendie portatifs, les systèmes de bouches d'incendie et les portes coupe-feu sont conformes à tous les programmes d'essai, d'inspection et d'entretien préventif, qu'ils ne présentent aucune anomalie et qu'ils demeurent pleinement opérationnels pendant la durée du programme;
2. la buanderie doit être surveillée en permanence lorsque les laveuses et les sècheuses fonctionnent;
3. l'équipe d'incendie doit effectuer un exercice d'incendie dans les secteurs d'habitation avant le début du programme.



Délégué à la sécurité